



Pouvoir en cas d'absence à l'Assemblée Générale

Du vendredi 4 septembre 2020 à 20 heures 30

à la Salle Némo du Groupe scolaire situé 3, rue du Vieil Etang 67207 NIEDERHAUSBERGEN.

Madame / Monsieur, membre à jour de cotisation,
donne pouvoir à

(si cette mention reste libre, je laisse le Président de l'association donner ce pouvoir à un membre de l'association présent, lors de l'Assemblée Générale), membre à jour de sa cotisation, de me représenter à l'Assemblée Générale de l'AAEN, qui se tiendra le vendredi 4 septembre 2020, à 20h30, au siège de l'association.

Ce membre pourra participer en mon nom à toutes les discussions et délibérations, prendre connaissance de toutes les pièces, voter sur les questions portées à l'ordre du jour, signer en mon nom et faire tout ce qui sera utile et nécessaire de façon générale.

Fait à Le / /

Signature (précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »)

Pouvoir à nous retourner

soit par courrier à : AAEN 3, rue du Vieil Etang 67207 NIEDERHAUSBERGEN

soit par mail à : aaen-comite@orange.fr